

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de la région Lorraine		
AVIS N° 2006 – 2		
Date : 27/01/06	Objet : Plan de gestion de la réserve naturelle nationale « Rochers et tourbières du Pays de Bitche »	Vote : Favorable à l'unanimité

Le CSRPN, réuni le 27 janvier 2006 a étudié le **plan de gestion de la réserve naturelle nationale « Rochers et tourbières du pays de Bitche » pour la période 2005-2009**, présenté par le Parc naturel régional des Vosges du Nord, gestionnaire de la réserve, représenté par M. Loïc DUCHAMP, invité à assister à la séance.

Avis du CSRPN (Avis N° 2005-2) :

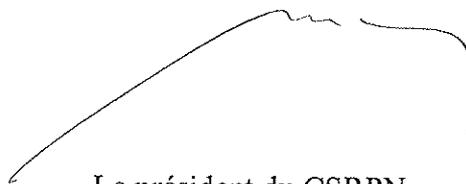
Les membres du CSRPN, après avoir entendu les conclusions de Mme Pascale RICHARD et de M. Gilles JACQUEMIN désignés comme rapporteurs pour ce dossier,

Considérant que le plan de gestion rédigé par le gestionnaire de la réserve décrit de manière satisfaisante les habitats et les espèces présents sur le site,

Considérant que les objectifs de gestion retenus tiennent compte des enjeux identifiés dans le diagnostic et des priorités définies en termes d'habitats , et que les opérations de gestion retenues tiennent compte de ces priorités,

Émettent un avis favorable sur le plan de gestion de la réserve naturelle nationale « Rochers et tourbières du Pays de Bitche ».

Les membres du CSRPN observent que la formulation du document rend l'approche des spécificités de chaque site difficile et recommandent la rédaction, à l'occasion de l'évaluation du plan de gestion, de fiches récapitulatives présentant les enjeux, les problématiques et les objectifs pour chacun des sites de la réserve.



Le président du CSRPN :
M. Serge MULLER